

INFORMATION JUILLET 2018

VOTRE CERTIFICATION EN PRODUCTION BIOLOGIQUE

BE-BIO-05



Il y a un an, le Comité du Lait obtenait son agrément (BE-BIO-05) de la Région Wallonne pour effectuer les contrôles et la certification en production biologique. A côté des audits classiques QFL, Codiplan, Vegaplan, Codiplan+ Bovins et divers autres cahiers des charges privés, nous vous offrons la possibilité de faire certifier votre exploitation selon le mode de production biologique.

Nos atouts

Le CdL est un organisme à taille humaine, votre nom signifie quelque chose pour nous.

Le CdL est spécialisé en production primaire, nous ne nous dispersons pas dans d'autres branches d'activité.

Vos avantages

Vous avez un seul interlocuteur pour toutes vos certifications.

Nous vous offrons la possibilité de combiner vos audits afin de vous faire gagner du temps et de l'argent.

Rejoignez-nous

Vous souhaitez convertir votre exploitation à l'agriculture biologique, contactez-nous, nous serons heureux de vous donner toutes les informations nécessaires.

Vous êtes déjà sous contrat avec un autre organisme de certification, ne tardez pas à nous contacter car votre choix doit être fait pour le **30 septembre au plus tard**. Nous vous guiderons dans votre démarche.

GAIN DE TEMPS – GAIN D'ARGENT

Comité du Lait – route de Herve 104, 4651 Battice

Tél : 087/69.26.02 (08-42)

mail certification@comitedulait.be

Visitez notre site www.comitedulait.be